

HISTOIRE DE LA COLONIE FRANÇAISE EN CANADA.

LIVRE SECOND.

SECONDE COLONIE FRANÇAISE,

TOUTE COMPOSÉE DE CATHOLIQUES.

[Depuis 1632 jusqu'à l'arrivée des colons pour l'île de Montréal, en 1641.]

CHAPITRE IV.

LES CENT ASSOCIÉS NÉGLIGENT LA CONVERSION DES SAUVAGES
ET L'AUGMENTATION DE LA COLONIE.

I.

Espérances que donna d'abord la Compagnie des Cent Associés.

Dès sa formation, la compagnie de la Nouvelle-France avait paru disposée à établir une colonie à Québec, et à relever les Français du mépris où ils étaient tombés sous l'administration précédente. Elle fit, en effet, quelques envois de colons, et les protestations qu'elle donnait de son dévouement au bien du pays avaient fait concevoir les plus belles espérances. L'un de ces Messieurs écrivait : “ On verra un notable changement dans le Canada, quand la compagnie générale entrera dans l'entière administration des affaires, la résolution étant de laisser tout le profit pour améliorer le pays et y faire passer grand nombre de Français, sans rien rapporter de longtemps, aux Associés, du profit qui proviendra de la Nouvelle-France.” D'autres écrivaient : “ Le secours qu'on vous envoie fera augmenter la moisson : c'est la principale fin qu'ont ceux qui se mêlent de cette affaire.” Et encore : “ Il y a apparence que notre compagnie, continuant son trafic sans s'enrichir, votre colonie s'augmentera de plus en plus.” D'après ces assurances et d'autres semblables, les missionnaires, comme on l'a rapporté, annonçaient chaque année, aux sauvages, l'arrivée prochaine d'un grand nombre d'ouvriers et de colons ; mais toutes ces belles promesses demeurèrent sans résultat.

II.

Les Cent Associés ne font presque rien pour l'avantage de la colonie.

* Malheureusement cette Compagnie, quoique composée de plus de cent membres, pris parmi les magistrats et les riches négociants du royaume